

DECONFINEMENT

Ce vendredi 15 mai 2020, notre syndicat national a participé, comme les vendredis précédents, à une audio conférence qui avait pour but de faire un point de situation pour les services déconcentrés (préfectures, sous-préfectures, juridictions, SGAMI) avec le secrétaire général du MI.

Après quelques jours, la reprise progressive se déroule à marche forcée dans certains services déconcentrés. Nos remontées de terrain ne correspondent pas aux chiffres du MI... C'est comme pour les manifestations, il y a les chiffres des syndicats et ceux de la Police... Bref, selon le ministère, il n'y aurait que 39% de présentiel en préfecture (dont 41% sur les CERT), 42% en SGAMI, 60% en direction général et 22% au service du secrétariat général.

Notre syndicat a rappelé l'importance, en cette période de crise sanitaire, du principe de précaution et d'une reprise progressive afin d'assurer la sécurité des personnels.

Pour **FO**, le **télétravail** doit rester un outil indispensable pendant cette période et au-delà.

FO a revendiqué que chaque agent soit possesseur de NOMAD 2 afin d'avoir accès au minimum à sa messagerie professionnelle. Nous demandons le développement de NOEMI en terme de moyens et le déblocage de certains logiciels comme CHORUS et les services « titre » des CERT.

24% de télétravailleurs en préfecture, 6% dans les CERT et 25% dans les SGAMI, 30 000 possesseurs de NOMAD 2 (45% des administratifs ont NOMAD 2) et 2000 NOEMI... **Pour FO, il y a de la marge de progression !**

Le ministère rappelle « *que le télétravail n'a pas vocation à être un mode de travail durable !!* », notre syndicat pense au contraire qu'il faut vivre avec son temps et que les méthodes de travail évoluent.

FO constate que le télétravail peut aider de nombreux collègues d'Île-de-France et de grandes villes de province.

Notre syndicat s'est engagé à faire des propositions lors du groupe de travail ministériel, groupe de travail dont nous avons d'ailleurs sollicité la mise en place.

Le ministère envisage la rédaction de 2 fiches sur le sujet :

- ✓ Comment bien travailler en mode télétravail ?
- ✓ Comment encadrer les télétravailleurs ?

Notre syndicat FO participera activement à l'élaboration de la future charte sur le télétravail pour garantir les droits des agents.



NOS INTERROGATIONS !!!

- ⇒ **Bilan sur le télétravail**
- ⇒ **Situation des stocks au sein des CERT**
- ⇒ **Point sur les services accueil des « Etrangers »**
- ⇒ **Instruction sur le retrait des jours RTT**
- ⇒ **Reconnaissance de la maladie professionnelle COVID**
- ⇒ **Situation des SGAMI**
- ⇒ **Évolution du dossier SGC**
- ⇒ **Paiement des jours du CET**
- ⇒ **Distribution des moyens de protection (masques, gel, gants, visières..)**



Concernant la prime COVID, le ministère est en attente quant à son application. Toutefois, le SG a affirmé que chaque responsable de BOP 216 (centrale et SGAMI) et de BOP 354 (préfecture) est en mesure de budgétiser cette prime. Sur ce point, notre syndicat a demandé que BERCY subventionne cette prime !! Et que l'argent pour la prime COVID ne soit pas au détriment d'une autre ligne budgétaire comme le CIA.

Le **paiement des jours CET** « devrait » avoir lieu en juin ou juillet, personne ne sait ... Par contre, le paiement des heures supplémentaires, astreintes, interventions est différé en..... Le ministère indique n'avoir aucune visibilité de paiement.

Une nouvelle instruction a été adressée aux préfets vendredi après-midi concernant **le retrait de jours RTT ou CA** suite à la période du confinement. Cette instruction est dans la continuité de l'application de l'ordonnance du 15 avril dernier. Un délai supplémentaire jusqu'au 31 mai a été fixé pour les services RH déconcentrés. FO a rappelé son opposition au contenu de cette ordonnance et le mépris du gouvernement vis-à-vis des télétravailleurs.

La reconnaissance de la **maladie professionnelle** suite au COVID 19 toujours pas, à suivre !

Masques en tissu, des millions pour les personnels !!! Chaque agent doit être possesseur au minimum de 4 masques tissus, afin de respecter les consignes d'en porter 2 par jour !

Le calendrier **d'avancement** sera maintenu (rétract avancement) malgré nos remarques sur la période très courte pour effectuer les entretiens professionnels. FO refuse que les entretiens annuels soient « baclés »...

Le logiciel **SAGE X3** mis en place dans les **SGAMI** n'a pas pour but de supprimer massivement des emplois selon le MI suite à notre intervention. FO restera prudent sur la situation des effectifs des SGAMI.

SGC toujours pour le 1er janvier 2021 et les pré-positionnements d'affectation pour le 31 mai pour certains...

ASA garde d'enfant : maintien du dispositif jusqu'au 2 juin.. Après, obligation de prise de congés !!



**NOTRE SYNDICAT DEFENDRA
LES COLLEGUES OUBLIES
PAR LE MINISTRE,
CEUX QUI BOSSENT
DANS L'OMBRE !!**

Nous restons joignables en cliquant sur : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

[Retrouver toute notre actualité sur :](#)

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>

Facebook : FO Prefectures Twitter : @fopref